

# Révisions / renouvellements

- Où puis-je trouver la date d'échéance du renouvellement de mon certificat de conformité aux monographies de la Ph. Eur. (CEP) ?
- Si les changements que je souhaite introduire n'affectent pas le contenu de mon CEP, est-il nécessaire de soumettre une révision de mon dossier ?
- Une demande de révision doit-elle être accompagnée d'une mise à jour de l'engagement des titulaires («Holder's Commitment»)?
- En vue d'un prochain renouvellement, les exigences relatives au CEP 2.0 doivent-elles avoir été mises en œuvre avant le dépôt de la demande de renouvellement ou cette question sera-t-elle soulevée au cours du processus d'évaluation?
- Les CEP 2.0 seront-ils renouvelés?
- Le CEP sera-t-il révisé si la révision d'une monographie n'affecte que les spécifications des impuretés?